

CHAPITRE II.

TRAITS ÉDIFIANTS AU BAGNE DE TOULON. — LES FILLES DE LA
SAGESSE CONTINUENT A FAIRE PARTOUT LE BIEN.

Nous avons dit ailleurs que les Sœurs de la Sagesse trouvaient des consolations jusque dans les prisons centrales, auprès de ces malheureuses femmes qui les avaient reçues d'abord avec des sentiments si hostiles; elles en trouvèrent aussi jusque dans les bagnes, auprès des hommes qui paraissent les plus redoutables et les plus inaccessibles au sentiment religieux. Nous nous contenterons de citer deux faits consolants qui se passèrent au bagne de Toulon, à l'époque où nous sommes arrivés.

Il y avait, en 1846, à l'hôpital du bagne de Toulon, un jeune homme condamné à 20 ans de travaux forcés. Sa condamnation le plongea dans un tel désespoir qu'il prit la résolution funeste de mettre un terme à sa vie. Dans cette intention il se blessa, et ce fut cette blessure qui le conduisit à l'hôpital. Il était continuellement sur son lit, et on ne pouvait chercher à l'en faire sortir, sans essuyer quelque injure. Tous les soins qu'on lui donnait n'étaient accueillis que par des plaintes et des murmures. Quand l'aumônier lui adressait quelques paroles de consolation, le malade n'y répondait que par de grossières impoliteses. Son caractère était tellement aigri qu'on n'avait de lui aucune parole qui donnât quelque espérance de changement.

Il était dans cet état, quand à sa faiblesse ordinaire vint se joindre un violent mal de poitrine. Dans cette extrémité, il appela la Sœur Athénodore, qui faisait le service de la salle où il se trouvait, et lui dit : « Que je suis malheureux de m'être fait conduire ici ! Si j'étais chez moi, ma mère ne quitterait pas le chevet de mon lit ; elle serait aux petits soins auprès de moi. Et ici je n'ai rien qui me console !... » — « Cela ne tient qu'à vous, lui dit la Sœur ; vous refusez toutes les consolations que nous essayons de vous donner. M. l'aumônier et les Sœurs ne reçoivent de vous que des injures et des rebuts, quand ils veulent apporter quelque adoucissement à vos maux. Quelle peine pour Madame votre mère, si elle apprenait dans quelle disposition vous avez été jusqu'ici ! Donnez-lui une consolation, celle de mourir en bon chrétien. » Il répondit : « Ma Sœur, je connais ma religion, bien que depuis longtemps j'en aie négligé les devoirs ; j'ai fait toutes mes études pour être prêtre ; mais, malgré les instances de ma mère, et le désir que j'avais de suivre ma vocation, mon père, qui était colonel, s'y opposa formellement. Il m'enrôla dans son régiment, où j'étais officier, avant ma condamnation. Là j'ai abandonné tous mes devoirs religieux, et je me suis perdu, comme vous voyez. » La Sœur lui dit qu'il n'était pas perdu, que le bon Dieu ne l'avait pas abandonné, qu'il lui donnait le temps et les moyens de rentrer en grâce avec lui. — « Mais, reprit le malade, d'après ce que m'a dit le médecin, je n'ai plus que quelques jours à vivre. — Vous avez, répliqua la Sœur, le temps de vous préparer au grand passage qui doit décider de votre bonheur éternel ; mais il ne faut plus de délai ; il faut commencer dès ce moment » — « Oui, je le veux, reprend le malade, car si j'entreprends cette action, je

veux qu'elle soit bien faite ; je vais faire une confession générale de toute ma vie. »

On avertit l'aumônier ; il arrive ; le malade lui saisit la main et la presse contre son cœur, en disant : « Je veux me confesser et me convertir sincèrement. » — « Eh bien ! lui dit l'aumônier, préparez-vous, je reviendrai ce soir. » Mais le malade le pria de l'entendre aussitôt. Il se confessa plusieurs fois avec les plus grands sentiments de foi et de contrition. Quand on se disposa à lui porter le saint Viatique, il témoigna le désir de le recevoir au moment de la visite des médecins, afin de faire réparation des scandales qu'il avait donnés dans la salle.

Tous les médecins entouraient le lit de douleur du pauvre mourant, dans l'attitude la plus respectueuse, quand on lui apporta la divine Eucharistie. Le prêtre lui adressa ces courtes paroles : « Voici votre Dieu que vous aviez abandonné ; il quitte son tabernacle pour venir dans votre cœur ; le reconnaissez-vous ? » — « Oui, répondit-il, je le reconnais pour mon Sauveur et mon Juge. » Puis, réunissant tout ce qu'il avait de force et d'énergie, il demanda pardon aux médecins, aux Sœurs et aux malades, de tous les scandales qu'il leur avait donnés. Le médecin en chef répondit pour tous d'une voix émue, et tous les malades de la salle se découvrirent et s'inclinèrent, en signe de pardon. Après cette scène attendrissante, il reçut son Sauveur et son Dieu avec la foi la plus vive et l'humilité la plus profonde. Un quart d'heure après, il avait quitté cette vie.

En 1847, se trouvait au bagne de Toulon un homme chargé de plusieurs crimes affreux. Dès l'âge de 16 à 18 ans, il portait l'impiété et la scélératesse jusqu'à aller, la nuit, dans les tombeaux du cimetière du Père-Lachaise,

à Paris, pour dérober tous les objets précieux qui pouvaient lui tomber sous la main. Plusieurs fois il réussit dans ses abominables entreprises ; mais, enfin, il fut arrêté et mis entre les mains de la justice, qui le condamna à sept ans de bagne ; on le conduisit à Brest. Au bout de quelque temps, il trouva le moyen de s'échapper. Rendu au milieu de la campagne, et sachant qu'on était à sa poursuite, il résolut de tuer, s'il le pouvait, celui qui viendrait pour l'arrêter. En effet, le premier agent qui se présenta pour le saisir fut frappé d'un coup terrible par ce malheureux, et tomba sans vie. Ordre fut donné de faire feu sur le coupable qui fut blessé grièvement. On l'emporta ; il subit un second jugement, et fut condamné à mort. Cependant, sa famille ayant rappelé, il fut condamné seulement au bagne à perpétuité ; cette fois il fut conduit à Toulon pour y subir sa peine.

Il se montra bientôt redoutable à tout le monde, à ses compagnons d'infortune comme à ses gardiens. Tout servait à l'irriter, et la moindre contrariété le mettait en fureur. Il ne pensait qu'à s'ôter la vie, et il eût été heureux, avant de mourir, de détruire aussi quelques-uns de ses semblables. Dès qu'il put se procurer un instrument tranchant, il s'en servit pour le plonger dans le corps de l'un des chefs : ce qui le fit condamner à mort pour la seconde fois. Il était malade, on le conduisit à l'hôpital, et quoiqu'il fût lié d'une double et forte chaîne aux pieds et aux mains, les gardes ne l'approchaient qu'en tremblant, tant il était furieux et même féroce. La Sœur Athénodore, qui le soignait et était obligé de le faire manger, l'engageait à prendre des sentiments plus humains envers ses semblables : elle lui rappelait qu'il était chrétien, qu'il fallait penser à se réconcilier avec Dieu, avant de paraître devant lui. « Com-

ment voulez-vous, ma Sœur, lui répondit-il, que le bon Dieu pardonne à un homme comme moi, qui voudrais, s'il était possible, ôter la vie à tous ceux qui m'entourent? — A moi aussi? dit la Sœur. — Oh! non, parce que vous me l'avez sauvée en deux circonstances. — Alors je n'ai rien à craindre, en m'approchant de vous? — Non-seulement vous ne devez pas craindre de vous approcher de moi, mais encore je vous promets de faire tout ce que vous, et les autres Sœurs qui viendront me voir, me direz de faire. »

La Sœur prend de là occasion de lui parler de Monsieur l'aumônier. « Non, répondit-il, je ne veux voir que les Sœurs; ce sont les seules personnes que je vois avec plaisir. Je serais heureux, dans mon malheur, si, le jour de mon exécution, il mourait une Sœur. J'aurais espoir qu'en sa considération et à sa prière la porte du ciel me serait ouverte. — Mais pour aller au ciel, répliqua la Sœur, il faut vous convertir; le bon Dieu pardonne toujours au repentir. Priez-le de vous pardonner les crimes dont vous vous êtes rendu coupable. » Il lui dit alors: « Donnez-moi un livre. » Elle lui donna le *Pensez-y-bien* et le *Souvenez-vous*, puis lui passa au cou une médaille de la Sainte Vierge, l'engageant à prier avec confiance l'auguste Mère de Dieu. Il répondit qu'il ferait ce qu'elle lui demandait.

Le lendemain matin, dès qu'il aperçut la Sœur, il lui dit: « J'ai dormi toute la nuit, sans m'éveiller; je n'ai plus envie de boire le sang de mes semblables; pour preuve de la sincérité de mes sentiments, je vous prie de faire approcher tous mes gardiens; je veux les embrasser et leur demander pardon des injures que je leur ai dites. » La Sœur Athénodore paraissait hésiter à lui accorder ce qu'il demandait, doutant de ses dispositions. S'il ne pouvait se servir de ses mains liées, il pouvait

se servir de ses dents. Il rassura la Sœur, en lui disant que la médaille et le *Souvenez-vous* placés sur son cœur avaient transformé le loup en agneau. La Sœur fit approcher les gardiens; il leur demanda pardon, et, à partir de ce moment, on ne l'entendit plus prononcer une parole injurieuse, et chacun des gardiens le faisait manger à son tour.

Il n'avait plus que quelques jours à vivre; la Sœur lui parla de nouveau de se confesser; il y consentit, se confessa plusieurs fois avec les marques du plus grand repentir, et passa ses derniers jours dans le calme et dans la plus entière résignation. On l'entendait, à chaque instant, demander à la Sainte Vierge qu'il mourût une Sœur le même jour que lui, espérant bien que la Sainte Vierge lui obtiendrait cette grâce. On voit par là quelle était son étonnante confiance dans les pieuses Religieuses qui lui donnaient de si bons conseils et l'entouraient de tant de soins charitables. Il désirait que l'une d'elles fût son ange conducteur auprès de Dieu. Le Seigneur parut se rendre à sa prière, car il arriva effectivement que la Sœur Saint-Liguori, que ce malheureux condamné avait vue au bain, mourut le même jour que lui.

Il voulut que ce fût la Sœur qui le soignait qui lui annonçât le jour où il devait être exécuté; il désirait de plus qu'elle l'accompagnât sur l'échafaud. Il fit prier la Supérieure de le venir voir pour lui demander cette grâce; mais elle lui fit comprendre que ni elle ni ses Sœurs ne pourraient soutenir un pareil spectacle, que c'était à M. l'aumônier à remplir ce devoir. Il représenta à la Supérieure que M. l'aumônier accompagnerait un de ses camarades, qui devait être exécuté avec lui; mais celle-ci l'ayant assuré que les prières de

toutes les Sœurs l'accompagnaient au moment de l'exécution, ce qui lui serait bien plus avantageux que leur présence, il parut on ne peut plus reconnaissant de cette marque d'intérêt. Avant d'aller à l'exécution, il fit ses adieux à ceux qui l'entouraient, en leur recommandant de ne pas suivre son exemple ; puis il monta sur l'échafaud avec calme et confiance en Dieu.

Les Filles de la Sagesse continuaient à faire partout le bien. A l'époque dont nous parlons, la misère était à son comble, les ouvriers étaient sans travail, et le pain avait atteint un prix exorbitant. Les Congrégations de Saint-Laurent ne manquèrent pas de donner, autant qu'elles le pouvaient, de nouvelles preuves de leur générosité et de leur dévouement. Elles firent alors ce qu'elles avaient fait auparavant, et ce qu'elles ont fait bien des fois depuis : elles surent non-seulement donner de leur superflu, mais se priver du nécessaire, afin de soulager les malheureux.

Voici ce qu'écrivaient, au commencement de 1847, les Supérieurs généraux aux Filles de la Sagesse : « Nous ne vous apprendrons rien, en vous disant que la misère est très-grande partout. Nous ne pouvons manquer de nous associer plus ou moins aux efforts qui se font de toutes parts pour soulager les malheureux ; mais nous le devons surtout, quand ces efforts sont inspirés par un esprit religieux et dirigé par l'autorité ecclésiastique. Pour cela, ajoutons à nos privations, tant que nous le pourrons, sans compromettre les santés, et regardons de près aux plus légères dépenses. Chaque maison pourra ainsi augmenter un peu, cette année, ses aumônes ordinaires. »

C'est bien là le langage de la religion. Ce langage ne pouvait manquer d'être écouté par les Filles de la Sagesse qui, à l'exemple de leur saint Fondateur, ont toujours aimé si tendrement les pauvres, et n'ont jamais balancé à partager avec eux leur morceau de pain. Que l'on demande à toutes les familles secourues par ces généreuses Filles de Montfort si leur charité n'est pas toujours la même. M. Brunet, maire de Saint-Laurent, disait dans une lettre écrite au préfet de la Vendée, en 1846 : « Nous avons eu recours à la Communauté de la Sagesse, notre gloire et notre providence ordinaire. » Ce que disait alors M. le maire de Saint-Laurent peut se dire aujourd'hui et se dira toujours, car la Communauté de la Sagesse est et sera toujours la gloire et la providence de Saint-Laurent et de tout le pays d'alentour.